

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières	Jury par défaut	Autres candidats	15	264	47	52	17	14
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	5	77	12	15	17	14
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	15	186	66	85	17	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Disposer de compétences en français (écrit et oral) ainsi qu'en langue vivante (anglais).

Une aisance dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est requise pour l'élaboration et la présentation du dossier professionnel.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation initiale sous statut scolaire (contrat avec l'Etat) certifiant une qualification professionnelle en 2 ans au cours de laquelle vous bénéficiez du statut étudiant.

Le diplôme d'Etat de niveau III permet d'obtenir les deux cartes professionnelles, transaction et gestion, obligatoires pour exercer le métier d'agent immobilier.

Le contenu pédagogique permet aux titulaires du diplôme de maîtriser un ensemble de connaissances et de compétences, adapté à l'activité immobilière (habitat, construction, agent immobilier, administrateur de biens, gestionnaire de patrimoine, logement social...).

Notre établissement bénéficie d'une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine.

Les étudiants doivent obligatoirement effectuer 14 semaines de stage réparties sur les deux années.

Les cours dispensés sur toute la semaine comportent :

- des matières d'enseignement général (français et anglais)
- des matières d'enseignement professionnel (gestion, transaction, droit de l'immobilier, techniques du bâtiment, économie, communication)

Gare SNCF toute proche et possibilité de logement en ville à proximité

Retrouvez le profil ainsi que les caractéristiques de cette formation sur notre site : www.institutionjeanpaul2.fr

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission constituée de formateurs examine les dossiers individuellement.

Le but de cet examen est de définir un profil en cohérence avec les attendus de la formation visée (connaissances, méthodes, attitude, assiduité)

Les matières qui nécessitent une bonne maîtrise de l'écrit et du raisonnement sont davantage analysées (Histoire Géo, Philo, Droit, Economie...)

Les notes des épreuves anticipées de français entrent dans l'évaluation du dossier.

Les appréciations de la fiche Avenir sont lues avec attention- le comportement global, l'assiduité et la ponctualité sont des critères qui justifient la place dans le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Formation initiale sous statut scolaire (contrat avec l'Etat) certifiant une qualification professionnelle en 2 ans au cours de laquelle vous

bénéficiez du statut étudiant.

Le diplôme d'Etat de niveau 5 permet d'obtenir les deux cartes professionnelles, transaction et gestion, obligatoires pour exercer le métier

d'agent immobilier.

Le contenu pédagogique permet aux titulaires du diplôme de maîtriser un ensemble de connaissances et de compétences, adapté à l'activité

immobilière (habitat, construction, agent immobilier, administrateur de biens, gestionnaire de patrimoine, logement social...).

Notre établissement bénéficie d'une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine.

Les étudiants doivent obligatoirement effectuer 14 semaines de stage réparties sur les deux années.

Les cours dispensés sur toute la semaine comportent :

- des matières d'enseignement général (français et anglais)

- des matières d'enseignement professionnel (gestion, transaction, droit de l'immobilier, techniques du bâtiment, économie, communication)

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en Français écrit et oral. Notes en LV1 et intérêt porté à l'ensemble des disciplines	Notes ou moyennes au moins supérieures à 10/20.	Notes de première et terminale Notes au Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités argumentatives Notes dans les différentes disciplines rédactionnelles et en mathématiques (arithmétique)	Notes et appréciations validant la compétence.	Appréciations dans les différentes disciplines. Projet de formation.	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir. Esprit d'équipe. Implication. Autonomie dans le travail. Ponctualité et assiduité.	Nombre de jours d'absences non justifiées. Nombre de retards.	Appréciations des bulletins, fiche avenir et projet de formation.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés.	Personnalisation du Projet de formation; projet construit; connaissance des matières dispensées.	Projet de formation. Participation aux journées Portes Ouvertes.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience dans le domaine de l'immobilier ou autres (stage découverte, job d'été)	Toute expérience mise en valeur dans le CV (documents)	Fiche avenir et projet de formation.	Important

Signature :

Jean-Dominique EUDE,

Proviseur de l'établissement Lycée Jean-Paul II